

MANIFESTE 2025 DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Pour un mécénat de compétences à impact,
éthique et structurant



ALLIANCE
POUR LE MÉCÉNAT
DE COMPÉTENCES



Avec la signature de ce manifeste, votre entreprise adhère aux engagements de l'Alliance pour le Mécénat de compétences.

NOTRE CONVICTION

Dans un monde confronté à des défis sociaux, environnementaux et démocratiques majeurs, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer au service de l'intérêt général. Par leur capacité d'innovation, leur ancrage territorial et l'engagement de leurs collaborateurs, elles peuvent contribuer activement à la construction d'une société plus juste, plus solidaire et plus résiliente.

Le mécénat de compétences est un levier puissant de cet engagement.

En permettant à des collaborateurs de mettre leurs savoir-faire au service des associations et des structures d'intérêt général, il crée des passerelles entre les mondes économique et associatif, renforce les capacités des acteurs locaux et donne du sens à l'engagement professionnel.



UN DISPOSITIF STRATÉGIQUE ET TRANSFORMATEUR

Porté par les aspirations citoyennes des salariés et par les politiques RSE des entreprises, le mécénat de compétences :

Renforce la cohésion et l'engagement des collaborateurs, tout en soutenant leur montée en compétences.

Crée de la valeur pour les associations, en apportant des expertises et des ressources décisives à leurs actions.

Fait émerger des alliances territoriales durables, au plus près des besoins des communautés.

S'inscrit dans les grandes transitions sociales et écologiques, en mobilisant les entreprises au service des priorités collectives.



Aujourd'hui, les organismes doivent aller plus loin en intégrant **une approche éthique, structurée et mesurable** du mécénat de compétences pour encourager les entreprises de toutes tailles, et le secteur public, à instaurer le dispositif. Car faire mieux, c'est garantir un dispositif aligné avec les besoins des associations, respectueux de l'engagement volontaire des salariés, et pleinement inscrit dans une logique d'impact telle que la souhaitent les entreprises.

NOS ENGAGEMENTS POUR 2025 ET AU-DELÀ

En signant ce Manifeste, les dirigeants réaffirment leur volonté de faire du mécénat de compétences un pilier de leur engagement sociétal.

Nous, entreprises membres de l'Alliance pour le Mécénat de compétences, nous engageons à :

1

Déployer ou renforcer un programme structuré de mécénat de compétences, ouvert à tous les profils et adapté à tous les temps de carrière (jeunes actifs, collaborateurs en transition, fin de carrière...).

2

Co-construire les missions avec les associations partenaires, dans une logique d'écoute, de clarté des besoins et d'utilité sociale.

3

Mettre en œuvre un accompagnement RH adapté, garantissant la qualité de l'expérience collaborateur avant, pendant et après la mission.

4

Mesurer l'impact du dispositif, à la fois sur les associations, les bénéficiaires, les collaborateurs et l'entreprise elle-même, à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs partagés

5

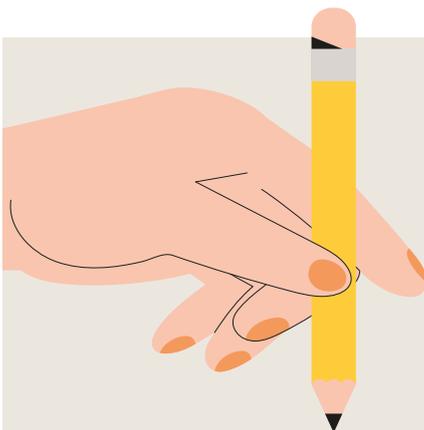
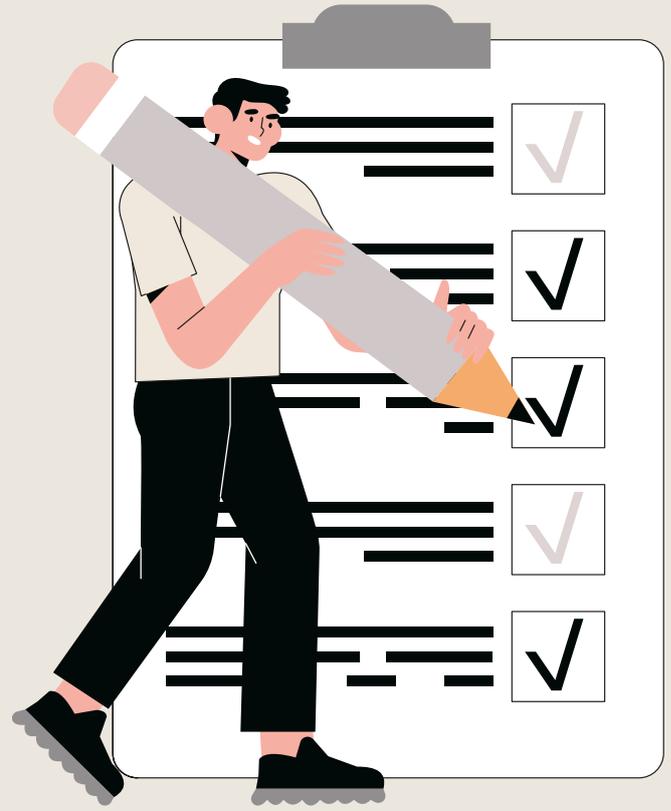
S'inscrire dans une dynamique territoriale, en soutenant les alliances locales et en rendant le mécénat de compétences accessible aux associations de toutes tailles et aux TPE/PME, ETI et secteur public.

6

Encourager la reconnaissance de l'engagement, en valorisant le mécénat de compétences dans les parcours professionnels et les politiques RH.

7

Contribuer au développement d'un cadre commun d'éthique, de qualité et de transparence, en partageant les bonnes pratiques, en soutenant la recherche et en promouvant la mise en place d'un référentiel national de progrès.



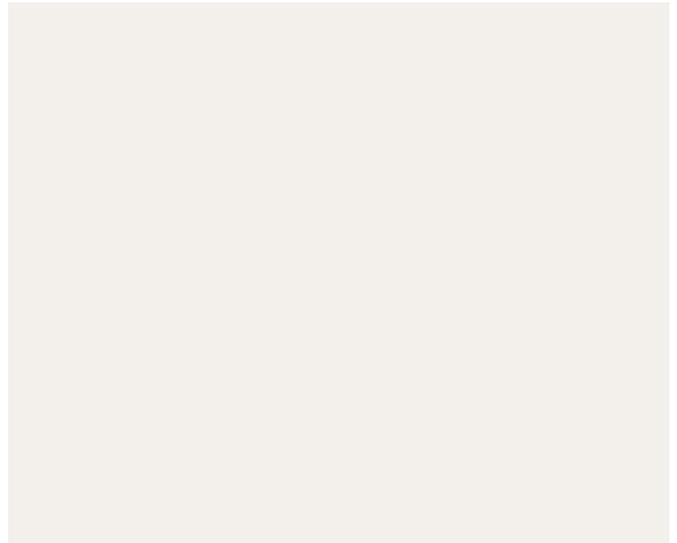
ENSEMBLE, DONNONS DE L'IMPACT AUX COMPÉTENCES

En renouvelant notre engagement, nous affirmons que le mécénat de compétences est une réponse concrète et ambitieuse aux défis sociétaux de notre temps. Il constitue une passerelle entre le monde du travail et celui de l'engagement citoyen. Il contribue à transformer l'entreprise, à renforcer les associations et à faire société, mieux et autrement.

Logo de l'entreprise



Signature du Président ou du Dirigeant



LaREF, 28 août 2025

Membres de l'Alliance pour le Mécénat de compétences

- Accenture
- Groupe ADP
- Algoé
- Allianz France
- Artelia
- Carrefour
- CGI
- Eurogroup Consulting
- EY
- Fédération Nationale Banque Populaire
- Groupe La Poste
- ManpowerGroup
- Open
- Orange
- PageGroup
- PwC
- SCC France
- Servier
- SNCF
- Société Générale
- TotalEnergies
- Vinci
- Wavestone

CONTACTS

Corinne Massin
Présidente

Isabelle Million
Déléguée générale

✉ alliance.mecenatecompetences@gmail.com
🌐 www.alliance-mecenate-de-competences.org



RETROUVEZ L'ALLIANCE
SUR LINKEDIN ET YOUTUBE

